



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
15 juillet 2013
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Soixantième session

Genève, 16-27 septembre 2013

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

Contribution de la CNUCED à la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés: deuxième rapport d'activité

Contribution de la CNUCED à la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés: mesure et analyse comparative des capacités productives des pays les moins avancés

Rapport du secrétariat de la CNUCED

Résumé

À sa cinquante-neuvième session, le Conseil du commerce et du développement a examiné le rapport* du secrétariat détaillant la contribution de la CNUCED à la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés (PMA) pour la décennie 2011-2020. Le Conseil a par la suite adopté des conclusions concertées** dans lesquelles il salue l'action menée par le secrétariat pour mettre en application les engagements et les mesures prévus dans le Programme d'action.

Dans ses efforts ultérieurs pour appliquer les sections pertinentes du Programme d'action, le secrétariat a mené des travaux sur les indicateurs des capacités productives: les États membres, en effet, ont adopté un large ensemble d'objectifs sur les capacités productives (domaine d'action prioritaire A du Programme d'action) et ont convenu que les capacités productives seraient intégrées dans les politiques et stratégies nationales de développement des PMA (par. 46 du Programme d'action). Pour mener à bien cette tâche, il faut pouvoir disposer d'indicateurs et de critères d'évaluation précis permettant de mesurer le stade atteint par les PMA dans le renforcement de leurs capacités productives. C'est à ce titre qu'il a été demandé à la CNUCED de mettre au point des indicateurs quantifiables en vue de fournir «une méthode opérationnelle et des principes d'action sur la manière d'intégrer les capacités productives dans les politiques et les stratégies nationales de développement des PMA» (par. 65 e) du Mandat de Doha).

* Document TD/B/59/3.

** Les conclusions concertées font l'objet du document TD/B/59/SC.1/L2.

Le présent rapport, établi comme suite à la demande susmentionnée des États membres, a donc pour objet de présenter les travaux actuels du secrétariat concernant la mesure et l'analyse comparative des capacités productives dans les PMA. Il fait le point des lacunes et limites nationales, tout en indiquant les progrès accomplis par les PMA dans le domaine du renforcement des capacités productives en fonction des objectifs et des critères d'évaluation convenus et de certains indicateurs. On y trouvera aussi des conclusions et des recommandations pour suite à donner par les PMA et leurs partenaires de développement en vue de répondre efficacement aux problèmes qui se posent à ces pays pour accélérer la transformation structurelle de leur économie.

Introduction

1. La CNUCED a posé les bases théoriques et analytiques de la nécessité de renforcer les capacités productives, notamment à l'occasion de son *Rapport sur les pays les moins avancés* publié chaque année. Il en est résulté une meilleure prise de conscience du fait que les capacités productives doivent occuper une place centrale dans les politiques et les stratégies nationales et internationales menées dans les PMA pour inscrire ces pays dans une trajectoire de croissance et de développement soutenus, assurer à leurs populations un niveau de vie décent et leur permettre d'exploiter les débouchés internationaux de commerce et d'investissement. Dans le cadre du Programme d'action d'Istanbul, le renforcement des capacités productives des PMA constitue le domaine d'action prioritaire A, parmi huit domaines clefs définis par les PMA et leurs partenaires de développement. D'après le Programme d'action, les PMA subissent, pour ce qui est de renforcer leurs capacités productives, un handicap qui «fait peser de lourdes contraintes sur l'offre et, partant, réduit le potentiel économique et les débouchés à l'exportation et limite la création d'emplois productifs et les perspectives de développement social» (par. 44).

2. Outre la nécessité de parvenir à une analyse rigoureuse sur les capacités productives et la transformation structurelle, les États membres ont aussi estimé nécessaire d'intégrer les capacités productives dans les politiques et les stratégies de développement nationales des PMA (par. 46 du Programme d'action). Il convient pour ce faire d'évaluer à quel stade les PMA sont parvenus dans le renforcement de leurs capacités productives à partir de certains critères et indicateurs permettant cette évaluation. Dans le cadre de sa contribution à l'application du Programme d'action concernant l'intégration des capacités productives dans les politiques et les stratégies nationales, et conformément au paragraphe 65 e) du Mandat de Doha, le secrétariat de la CNUCED poursuit ses efforts en vue de mettre au point des «indicateurs quantifiables et les variables correspondantes pour mesurer les capacités productives de l'ensemble du secteur économique dans les PMA» de façon à définir une «méthode opérationnelle et des principes d'action sur la manière d'intégrer les capacités productives dans les politiques et les stratégies nationales de développement des PMA».

3. La mise au point ou la désignation d'indicateurs quantifiables sur les capacités productives dans les PMA représente une tâche immense étant donné les problèmes bien connus qui existent dans ces pays en matière de données et le caractère transversal des questions relatives aux capacités productives. Quand des données existent pour certains des indicateurs, il arrive que la définition utilisée pour la collecte et l'évaluation de ces données ne corresponde pas à la définition qui s'impose idéalement pour mesurer les capacités productives. À titre d'exemple, une décision de construire une route ou une centrale électrique peut être fondée sur des critères politiques qui participent davantage d'un jugement de valeur que d'une analyse de la faisabilité économique. En outre, les décisions politiques, dont la motivation peut être l'intérêt stratégique national perçu, ne s'accompagnent pas toujours d'éléments chiffrés suffisants pour établir des indicateurs précis sur l'action entreprise. Il est tout aussi difficile de mesurer l'effet susceptible de résulter de la construction récente d'une route ou d'une centrale électrique sur des facteurs économiques comme le produit intérieur brut (PIB), l'emploi ou la productivité économique globale. En outre, certaines données concernant l'impact de tel projet ou telle intervention peuvent être inexistantes auprès de sources secondaires ou difficiles à obtenir auprès de sources primaires. Ainsi, différentes sources de données utiles au même indicateur peuvent être incompatibles entre elles ou difficilement utilisables simultanément, ce qui complique d'autant l'évaluation des capacités productives. De temps à autre, l'évaluation des capacités productives peut imposer le recours à des méthodes aussi bien

quantitatives que qualitatives, ce qui crée d'autres problèmes encore de comparabilité des indicateurs de résultat.

4. En dépit des problèmes liés à l'accès aux données, aux disparités entre les sources de données, à la validité des données et à la méthodologie, il est sans conteste indispensable de mettre au point des indicateurs et des critères d'évaluation sur les capacités productives pour la prise de décisions pour plusieurs raisons. En premier lieu, des indicateurs et des critères sont indispensables pour évaluer les résultats des politiques et des stratégies, repérer les résultats et analyser les expériences réussies et les bonnes pratiques. Ils sont, en deuxième lieu, indispensables pour comprendre la situation et l'orientation souhaitée avant de prendre des décisions pour la suite. Il est aussi utile de mesurer et d'évaluer le niveau des capacités productives pour voir comment le pays a progressé et pourquoi. En troisième lieu, les indicateurs et le processus de suivi aident à évaluer dans quelle mesure les orientations passées ont réussi ou échoué et signalent les politiques, les processus et les mesures qu'il conviendrait de rectifier ou d'adopter. Enfin, un autre avantage d'un processus d'évaluation fondé sur des indicateurs précis est l'éclairage apporté par la comparaison entre pays. L'évaluation quantitative des niveaux passés, actuels et futurs (souhaités) des capacités productives de plusieurs pays peut fournir des enseignements utiles et des indications sur les bonnes et les mauvaises pratiques.

5. La plupart des données utilisées dans la présente étude proviennent de la base de données de la Banque mondiale consacrée aux indicateurs du développement dans le monde¹. Par ailleurs, on a été amené à utiliser plusieurs sources pour certaines questions: les données sur la concentration des exportations de marchandises et la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier sont tirées de la base de données UNCTADstat², et les données sur l'énergie proviennent de l'Agence internationale de l'énergie³ et de la base de données de l'initiative Énergie durable pour tous, hébergée par la Banque mondiale et lancée par le Secrétaire général de l'ONU en 2011⁴. En outre, les données sur l'aide publique au développement (APD) sont tirées de la base de données du Système de notification des pays créanciers de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)⁵ et les données sur l'entrepreneuriat des femmes d'Aguierre *et al.* (2012)⁶. Enfin, on trouvera sur le site Web du Bureau du Haut-Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement un ensemble exhaustif de données sur les indicateurs associés aux objectifs énoncés dans le Programme d'action⁷. Source d'information centralisée, ce site Web propose trois fichiers de tableur contenant des données sur les 120 indicateurs relatifs aux huit domaines d'action prioritaires, y compris celui des capacités productives. Il offre également un fichier utile de métadonnées contenant des renseignements sur les variables et les indicateurs à suivre et à analyser en ce qui concerne le Programme d'action. Dans le cadre du présent rapport et en vue de limiter l'incidence du manque de données, les objectifs énoncés dans le Programme font office de critère ou d'indicateur général concernant les résultats exacts à atteindre.

¹ <http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators>.

² <http://unctadstat.unctad.org>.

³ Certaines données sont en accès public à l'adresse <http://www.iea.org/stats/>.

⁴ <http://www.iea.org/stats/> and <http://data.worldbank.org/data-catalog/sustainable-energy-for-all>.

⁵ <http://stats.oecd.org/Index.aspx?datasetcode=CRS1>.

⁶ OCDE, Mesurer l'entrepreneuriat féminin, in *Panorama de l'entrepreneuriat 2012* (Éditions OCDE, 2012).

⁷ La page Web «Indicators and statistics for Least Developed Countries» se trouve à l'adresse <http://www.unohrrls.org/en/ldc/962/>.

6. Le présent rapport constitue une synthèse d'une étude en cours de la CNUCED intitulée «Mesurer les capacités productives dans les PMA» – première tentative de cette nature depuis la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés tenue à Istanbul en mai 2011. Un exemplaire préliminaire de l'étude générale sera communiqué aux États membres en tant que document de séance. Les graphiques et les chiffres comparant les résultats des PMA tant au sein de la catégorie que par rapport aux autres pays en développement ne figurent pas dans la présente note mais sont communiqués largement dans l'étude principale. Celle-ci n'a pas un caractère définitif et doit être perçue comme une première étape vers la définition d'indicateurs et de critères appropriés sur les capacités productives, tâche des plus difficiles. L'étude, qui doit paraître en tant que publication en série du secrétariat, devrait aider les décideurs à inscrire les capacités productives au cœur de leurs politiques et stratégies nationales respectives en matière de commerce et de développement.

I. Les capacités productives et le Programme d'action d'Istanbul

7. Une bonne partie du Programme d'action est consacrée aux domaines d'action prioritaires pour lesquels les PMA et leurs partenaires de développement internationaux ont pris des engagements. Il y a huit domaines en tout et les capacités productives constituent le premier. Les sept autres sont l'agriculture; la sécurité alimentaire et le développement rural; le commerce; les produits de base; le développement humain et social; les crises multiples et les nouveaux défis; la mobilisation de ressources financières pour le développement et le renforcement des capacités; et la bonne gouvernance à tous les niveaux.

8. Le Programme d'action ne définit pas expressément les capacités productives, mais le découpage en huit domaines prioritaires fait clairement apparaître quelles grandes questions relèvent des capacités productives ou n'en relèvent pas. La section consacrée aux capacités productives consiste en deux parties principales: une partie introductive de caractère général et une deuxième partie plus spécifique⁸. La première partie énonce les principaux buts et objectifs qui pourront être poursuivis en matière de renforcement des capacités productives:

a) Accroître notablement la valeur ajoutée des industries fondées sur l'exploitation des ressources naturelles, en accordant une attention spéciale à la création d'emplois;

b) Diversifier les capacités locales de production et d'exportation, l'accent étant mis sur les secteurs dynamiques à valeur ajoutée de l'agriculture, de l'industrie manufacturière et des services;

c) Accroître notablement l'accès aux services de télécommunications et s'efforcer d'assurer un accès universel à Internet d'ici à 2020;

d) S'employer à porter l'approvisionnement total en énergie primaire par habitant au même niveau que dans les autres pays en développement;

e) Accroître notablement la part d'électricité produite au moyen de sources d'énergie renouvelables d'ici à 2020;

f) Améliorer les capacités de production, de commerce et de distribution du secteur énergétique dans le but d'assurer un accès universel à l'énergie d'ici à 2030;

⁸ Les capacités productives font l'objet des paragraphes 44 à 55 du Programme d'action.

g) Veiller à ce que les PMA parviennent à une augmentation notable du nombre total de kilomètres de voies ferrées et de routes asphaltées ainsi que des réseaux aériens et maritimes d'ici à 2020.

9. La première partie du Programme d'action invite aussi les PMA et leurs partenaires de développement, entre autres mesures, à intégrer des priorités de développement des capacités productives, à renforcer les institutions financières nationales, à soutenir l'activité économique et à promouvoir des initiatives de diversification et de création de valeur ajoutée. Des mesures plus spécifiques y figurent également, notamment le renforcement des programmes visant à promouvoir les industries agricoles de transformation et le soutien aux initiatives visant à créer un secteur touristique durable. Cette partie comporte en tout 11 mesures (6 pour les PMA et 5 pour les partenaires de développement). La deuxième partie consiste en des mesures réparties en quatre thèmes: infrastructures, énergie, science, technologie et innovation, et développement du secteur privé. Les deux premiers thèmes relèvent pour l'essentiel du renforcement des ressources productives selon la classification donnée dans le *Rapport sur les pays les moins avancés 2006: Développer les capacités productives*⁹. La science, la technologie et l'innovation et le développement du secteur privé concernent davantage le développement des capacités entrepreneuriales et, s'agissant en particulier du quatrième thème, la promotion des liens productifs.

10. On entend ici par infrastructures les infrastructures physiques, dont l'électricité, les transports et les technologies de l'information et de la communication (TIC). Leur sont affectées en tout 10 mesures (6 pour les PMA et 4 pour les partenaires de développement). Le thème de l'énergie concerne les niveaux de production et l'accès à une énergie abordable, fiable et renouvelable, ce dernier aspect étant peut-être le plus important. Sept mesures sont énumérées (4 pour les PMA et 3 pour les partenaires de développement). S'agissant du développement de la science, de la technologie et de l'innovation, l'accent est mis sur la création et le renforcement d'institutions et sur la promotion de la coopération et de la collaboration entre les acteurs concernés. Ce thème prévoit en tout 10 mesures, dont 1 mesure commune, 6 mesures à l'initiative des PMA et 3 mesures à l'initiative des partenaires de développement. Le développement du secteur privé recouvre la promotion des petites et moyennes entreprises et les moyens pour surmonter les contraintes structurelles qui limitent la croissance du secteur privé; 6 mesures au total sont prévues, 4 pour les PMA et 2 pour les partenaires de développement.

11. En ce qui concerne les autres domaines prioritaires du Programme d'action, il est utile d'évoquer certaines des questions visées qui sont considérées comme ne relevant pas directement des capacités productives. Ainsi du développement humain et social, qui recouvre des questions liées à l'éducation, à la santé, à l'égalité entre les sexes et à la protection sociale. Pour ce qui est des ressources humaines, il semble que les capacités productives, au sens du Programme d'action, correspondent davantage à des questions d'intérêt collectif qu'à des questions liées aux individus. Ainsi également de la mobilisation de ressources financières pour le développement et le renforcement des capacités. Les buts, objectifs et mesures où il est question du renforcement des ressources financières se rattachent donc pour l'essentiel à cette catégorie plutôt qu'à celle des capacités productives. Le Programme d'action prévoit aussi trois domaines d'action prioritaires – l'agriculture, la sécurité alimentaire et le développement rural, et le commerce et les produits de base – contenant chacun certains buts, objectifs et mesures qui concernent le développement des capacités productives. Néanmoins, la présente étude et les initiatives visant à mesurer et évaluer des indicateurs traitent uniquement des aspects matériels et financiers des capacités productives, sans aborder les questions liées au développement humain et social.

⁹ CNUCED, publication des Nations Unies, numéro de vente F.06.II.D.9 (New York et Genève, 2006).

II. Les capacités productives dans les pays les moins avancés: situation au regard des principaux indicateurs figurant dans le Programme d'action

12. Les buts et objectifs que les PMA et la communauté internationale se sont engagés à poursuivre conformément à l'objectif de permettre à la moitié des PMA de répondre aux critères de reclassement d'ici à 2020 ont été rappelés dans la section précédente. Une démarche importante pour faciliter l'élaboration de politiques stratégiques sur le développement des capacités productives consiste à évaluer l'état actuel des capacités productives des PMA au regard des objectifs déclarés et d'autres critères pertinents¹⁰. La présente section vise donc à proposer des éléments d'analyse et d'évaluation compte tenu des buts, objectifs et mesures figurant dans le Programme d'action sur les capacités productives. Elle aborde les quatre thèmes principaux du domaine d'action prioritaire A, et propose également des analyses sur les transformations structurelles éventuellement survenues dans les PMA, de façon à permettre une évaluation plus globale des capacités productives, et sur le financement et l'investissement liés aux capacités productives, afin de déterminer les interventions qui ont été menées pour développer ces capacités. Sont abordés dans la présente section, en particulier, dans l'ordre indiqué, les aspects ci-après des capacités productives:

- a) Transformation structurelle;
- b) Infrastructures (électricité, transports, TIC);
- c) Énergie, science, technologie et innovation;
- d) Développement du secteur privé;
- e) Financement et investissement dans les capacités productives (formation brute de capital fixe, APD).

13. Les analyses proposées dans toutes les sous-sections sont fondées sur les dernières données disponibles pour un certain nombre d'indicateurs. On s'efforce de comparer la façon dont les PMA progressent les uns par rapport aux autres, et en fonction de certains critères, en tentant de déterminer les causes des disparités dans les résultats. S'il y a lieu, un éclairage est apporté sur les bonnes et les mauvaises pratiques en matière de développement des capacités productives. Certains indicateurs sont aussi accompagnés d'analyses conditionnelles indiquant quels progrès seraient nécessaires pour répondre à certains objectifs ou critères particuliers.

14. Il importe de noter que le Programme d'action utilisait certains comparateurs et critères généraux sans indication chiffrée, dont la désignation «Autres pays en développement», qui recouvre les trois pays ayant, à ce jour, quitté la catégorie des PMA: le Botswana, le Cap-Vert et les Maldives. Dans la plupart des cas, le critère qui a été privilégié est celui des «pays en développement qui ne sont pas des PMA» car le niveau moyen des capacités productives d'un groupe aussi important et diversifié que celui-ci offre aux PMA un point de référence, qui permet de mesurer les progrès, et correspond à un objectif réaliste. Pour certains indicateurs, on renvoie également au groupe des pays à revenu intermédiaire, tel que le définit la Banque mondiale, qui est analogue à la désignation «pays en développement qui ne sont pas des PMA». Ce critère supplétif est cependant loin d'être idéal, dans la mesure où 17 PMA sont classés comme pays à revenu

¹⁰ Des renseignements détaillés sur les indicateurs de résultats précis concernant tel pays ou groupe de pays, et les différents tableaux et graphiques utilisés aux fins de comparaison, figurent dans l'étude générale mentionnée au paragraphe 6 du présent document.

intermédiaire et 5 des 36 pays à faible revenu ne sont pas considérés comme des PMA¹¹. Autant que possible, il n'a pas été tenu compte des PMA classés dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire. Les capacités productives des trois anciens PMA présentent un intérêt du fait de leur ancien statut de PMA, le Botswana constituant souvent le pays de référence en raison de l'accessibilité des données.

15. L'analyse de la situation des capacités productives dans les PMA au fil des sections fait ressortir des lacunes et des insuffisances sérieuses. C'est là semble-t-il une des principales causes et un signe de la fragilité économique excessive de ces pays et de leur vulnérabilité aux chocs extérieurs, qui compromettent leurs efforts pour parvenir à une croissance et à un développement durables et équitables. Des capacités productives faibles sont aussi la cause, et la conséquence de liens productifs faibles, d'un manque de diversification et d'une faible création de valeur ajoutée. Le constat qui ressort d'une évaluation de la transformation structurelle, menée selon des objectifs qualitatifs mesurant l'accroissement de la création de valeur ajoutée et de la diversification des capacités productives et exportatrices locales dans l'agriculture, le secteur manufacturier et les services, est peu encourageant. L'indice de concentration des exportations de marchandises¹² de 48 PMA¹³ s'est situé en 2011 entre 0,14 (Népal) et 0,97 (Angola). Une tendance plus inquiétante est que la diversification économique des PMA s'est réduite d'année en année, à en juger par l'évolution de l'indice de concentration des exportations de marchandises depuis 1995 pour la catégorie des PMA, marquée par un quasi-doublement de la valeur de l'indice entre 1995 et 2011 (de 0,22 à 0,43). Dans le cas des PMA africains, l'indice de concentration a bondi de 0,25 en 1995 à 0,58 en 2011. Cela confirme les inquiétudes croissantes quant au manque de diversification économique des PMA et au fait que cela risque de retarder le renforcement des capacités productives et donc de compromettre un développement viable à long terme¹⁴.

16. L'augmentation de la part de la valeur ajoutée créée par le secteur manufacturier dans le PIB constitue un autre critère ou indicateur de la transformation économique structurelle. Cet indicateur montre que l'évolution du rôle des biens manufacturés dans les PMA entre 2002 et 2011 a été inégale. Si la part de la valeur ajoutée créée par le secteur manufacturier dans le PIB a diminué dans 29 PMA au cours des dix dernières années, elle a augmenté dans 19 PMA. Dans l'ensemble, la part du secteur manufacturier dans la création de valeur s'est contractée de 0,7 % pour l'ensemble des PMA, en raison principalement de la diminution de la part du secteur dans les PMA africains et dans les PMA insulaires (-0,9 % et -1,8 %, respectivement). Le groupe constitué des PMA asiatiques a vu sa part moyenne de la création de valeur ajoutée provenant du secteur manufacturier augmenter pendant la même période de 0,9 %. Par comparaison avec la part moyenne des autres pays en développement qui ne sont pas des PMA, 26 des PMA ont connu une évaluation plus positive entre 2002 et 2011 que les autres pays en développement du groupe de référence, dont la part s'est réduite de 0,8 %. On observe le même constat en comparant les valeurs médianes: le changement médian a été de -0,6 % dans les PMA et de -1 % dans les autres pays en développement. Ainsi, bien que la création de valeur ajoutée dans le secteur manufacturier se soit contractée dans la plupart des PMA au cours des dix dernières années,

¹¹ Le nombre de PMA selon les différentes catégories est le suivant: 31 dans le groupe des pays à faible revenu, 15 dans le groupe des pays à revenu intermédiaire inférieur, 2 dans le groupe des pays à revenu intermédiaire supérieur et 1 (la Guinée équatoriale) dans le groupe des pays à revenu élevé.

¹² L'indice Herfindahl-Hirschman donne une indication de la concentration des exportations de marchandises au moyen d'une valeur comprise entre 0 et 1 (le degré de concentration étant d'autant plus important que la valeur est élevée).

¹³ Le Sud-Soudan n'est pas comptabilisé.

¹⁴ Les inconvénients potentiels d'un manque excessif de diversification vont bien entendu au-delà d'éventuelles répercussions néfastes sur les capacités productives, notamment du fait qu'ils renforcent la vulnérabilité aux chocs extérieurs.

la plupart enregistrent une plus forte augmentation ou une plus faible diminution que les pays en développement en valeur moyenne ou médiane. On notera toutefois que la part de la création de valeur ajoutée provenant du secteur manufacturier dans le PIB est encore faible dans les PMA. En 2011, seuls 10 PMA affichaient une part supérieure à la moyenne atteinte par les autres pays en développement, soit 12 %. Il apparaît donc clairement que bon nombre de PMA partent de très loin et doivent développer leur production de biens manufacturés beaucoup plus rapidement que d'autres pays en développement s'ils veulent parvenir au niveau de création de valeur ajoutée constaté dans ce dernier groupe.

17. En ce qui concerne les infrastructures physiques – routes et chemins de fer – qui constituent l'une des bases des capacités productives, les indicateurs utilisés pour mesurer la situation dans les PMA sont les suivants: densité routière par million d'habitants, proportion de routes asphaltées, accroissement moyen annuel des routes asphaltées, densité du réseau de chemin de fer et accroissement moyen annuel des voies ferrées (nombre de wagons). Du point de vue du réseau routier total, la densité la plus faible atteinte dans les PMA est de 354 kilomètres par million d'habitants, la densité médiane de 2 147 kilomètres par million d'habitants et la densité la plus forte de 11 089 kilomètres par million d'habitants. Sept des 41 PMA pour lesquels des données sont disponibles ont des densités supérieures à la moyenne de 3 446 kilomètres par million d'habitants constatée dans les 58 pays en développement qui ne sont pas des PMA. À titre de comparaison, le Botswana dispose d'une densité estimée à 13 754 kilomètres par million d'habitants. La proportion de routes asphaltées dans les PMA par rapport aux autres pays en développement se situe quant à elle dans une fourchette allant de 2 % à 77 %. La moyenne atteint 22 % et la médiane 19 %. Le pourcentage de routes asphaltées dans les 50 autres pays en développement s'établit à 56 %. Seuls trois PMA disposent d'une proportion plus élevée; parmi ces pays figurent, sans surprise, les Comores et Sao Tomé-et-Principe, qui sont les PMA les moins étendus. Le troisième PMA disposant d'une proportion de routes asphaltées plus élevée que les autres pays en développement est le Bhoutan.

18. Les données relatives aux réseaux routiers dans les PMA donnent une impression analogue à celles concernant les réseaux routiers – du moins en termes quantitatifs¹⁵ – et révèlent une densité de lignes de chemin de fer comparable à celle des autres pays en développement. La plus faible densité parmi les PMA est de 9 kilomètres par million d'habitants, la densité médiane de 61 kilomètres par million d'habitants et la densité moyenne de 77 kilomètres par millions d'habitants. Le pays dont la densité est, de loin, la plus élevée, est Djibouti, où la densité est estimée à 966 kilomètres par million d'habitants. La densité moyenne des pays à revenu intermédiaire est de 102 kilomètres par million d'habitants, mais la médiane est sensiblement plus élevée (144 kilomètres par million d'habitants). Le Botswana, ancien PMA, affiche à titre de comparaison une densité de 437 kilomètres de voies ferrées par million d'habitants, soit un peu plus que l'Afrique du Sud (436 kilomètres par million d'habitants) et pas beaucoup moins que l'Union européenne (464 kilomètres par million d'habitants). Le taux de croissance annuel du réseau ferré que les PMA devraient atteindre pour égaler la densité enregistrée dans les autres pays en développement va de 0,7 % par an au minimum (Sénégal) à 30,3 % par an au maximum (Ouganda). Cinq des 16 PMA ont déjà atteint l'objectif de 101,5 kilomètres par million d'habitants. S'il ressort des données que les PMA ont peu avancé dans le développement de leurs réseaux de chemin de fer ces dix dernières années, on est fondé à penser qu'environ la moitié des 16 PMA pour lesquels des données sont disponibles pourrait atteindre une densité égale à la moyenne actuelle des pays en développement qui ne sont pas des PMA d'ici à 2020.

¹⁵ Il n'existe pas pour les PMA de données qualitatives facilement accessibles, qu'il s'agisse du réseau routier ou du réseau ferré.

19. Un autre indicateur important des capacités productives et de la transformation économique structurelle que prévoit le Programme d'action concerne l'information et les TIC. Les trois principaux indicateurs utilisés dans l'évaluation sont les suivants:

- a) Nombre d'utilisateurs d'Internet pour 100 habitants;
- b) Nombre d'abonnements de téléphonie mobile pour 100 habitants;
- c) Nombre de lignes téléphoniques fixes (réseaux terrestres) pour 100 habitants.

20. Dans l'ensemble, le nombre d'abonnements à la téléphonie mobile pour 100 habitants est proportionnellement beaucoup plus élevé que celui des utilisateurs d'Internet ou des lignes fixes. Si le niveau le plus faible enregistré atteint zéro ou est proche de zéro pour tous les indicateurs, le niveau le plus élevé enregistré est bien plus important dans le cas de la téléphonie mobile: 96 abonnements pour 100 habitants, contre 30 utilisateurs d'Internet pour 100 habitants, et 19 lignes fixes pour 100 habitants, sur l'ensemble des PMA. En ce qui concerne les lignes fixes, seuls deux PMA disposent de plus de 10 réseaux de lignes terrestres pour 100 habitants, même si la diffusion du téléphone mobile a réduit l'importance des lignes fixes. La tendance est analogue ici encore à ce que l'on observe dans les autres pays en développement qui ne sont pas des PMA.

21. Outre les TIC, il importe également d'examiner l'état de la science, de la technologie et de l'innovation dans les PMA, même si le Programme d'action ne prévoit pas d'objectifs et de buts précis pour ce domaine. Une sous-section distincte est consacrée ici aux mesures que devraient engager les PMA et leurs partenaires de développement dans ce domaine, dont une analyse conjointe des lacunes et des capacités à mener d'ici à 2013 et dont les objectifs seraient:

- a) D'établir une banque des technologies et un mécanisme d'appui à la science, à la technologie et à l'information;
- b) De faire une place à la science et à la technologie dans les politiques sectorielles et de développement;
- c) De faire en sorte que le développement de la science, de la technologie et de l'innovation soit prioritaire dans la dotation budgétaire;
- d) De mettre en place des institutions et de renforcer les institutions¹⁶.

22. Ces activités supposent d'utiliser au moins deux ensembles d'indicateurs supplétifs (part dans le PIB des dépenses de recherche-développement (R-D) et proportion de chercheurs et de techniciens dans le secteur de la R-D). En ce qui concerne le premier indicateur, la valeur la plus faible parmi les PMA est de 0,02 % (Gambie), la plus élevée de 0,47 % (République démocratique du Congo) et la médiane de 0,21 %. La part moyenne non pondérée du PIB affectée à la R-D dans les autres pays en développement atteint 0,43 %; deux PMA (la République démocratique du Congo et la République-Unie de Tanzanie) affichent des valeurs plus élevées. La valeur médiane atteint 0,29 % dans les autres pays en développement. Outre la République démocratique du Congo et la République-Unie de Tanzanie, trois autres PMA (Ouganda, Sénégal et Zambie) enregistrent des parts plus élevées. À titre de comparaison, les dépenses de R-D du Botswana étaient de 0,52 % du PIB en 2005.

¹⁶ Par. 52 du Programme d'action.

23. L'énergie – aspect fondamental des efforts de renforcement des capacités productives – figure en bonne place dans le Programme d'action, avec pas moins de trois buts et objectifs dans la section sur les capacités productives. Les objectifs convenus sont les suivants:

- a) Augmenter l'approvisionnement total en énergie primaire par habitant;
- b) Accroître la part de l'électricité produite au moyen de sources d'énergie renouvelables;
- c) Assurer un accès universel à l'énergie en renforçant les capacités de production, de commerce et de distribution du secteur énergétique¹⁷.

24. À l'heure actuelle, seuls deux PMA, le Bhoutan et la Guinée équatoriale, ont un approvisionnement total en énergie primaire par habitant supérieur à la moyenne des autres pays en développement (1,83 tonne équivalent pétrole (tep) par habitant et 4,68 tep par habitant, respectivement). Si l'approvisionnement total élevé en énergie primaire par habitant en Guinée équatoriale s'explique principalement par une forte augmentation de la production de gaz naturel, il peut être attribué en partie dans le cas du Bhoutan au potentiel hydroélectrique de ce pays et aux arrangements conclus avec l'Inde voisine pour son développement¹⁸. Le niveau le plus faible de l'approvisionnement total en énergie primaire par habitant parmi les PMA est de 0,07 tep par habitant (Afghanistan) et la médiane atteint 0,34 tep par habitant. La moyenne des autres pays en développement s'établit à 1,35 tep par habitant.

25. En ce qui concerne la part de l'électricité renouvelable dans la production totale d'électricité, bon nombre de PMA affichent une part très élevée, en raison de la forte contribution de la biomasse traditionnelle à la consommation énergétique finale totale¹⁹. Pas moins de sept PMA atteignent une part de 100 %. Les trois autres affichent une part supérieure à 90 %. Qui plus est, la plupart des PMA pour lesquels des données sont disponibles présentent des parts plus élevées que la part moyenne non pondérée des autres pays en développement, soit 37 %. À l'inverse, la part moyenne de l'électricité renouvelable est de 53 % pour les PMA. Un autre objectif qualitatif important figurant dans le Programme d'action concerne l'engagement de garantir «l'accès universel à l'énergie d'ici à 2030»²⁰, ce qui correspond à l'un des trois objectifs²¹ de l'initiative Énergie durable pour tous. La part de la population des PMA qui ont accès à des combustibles non solides se situe entre 5 % (16 pays) et 87 % (Djibouti) avec une valeur médiane de 9 %. La moyenne pondérée des PMA atteint 31 % pour ce qui est de l'accès à l'électricité et 20 % pour l'accès aux combustibles non solides. Du point de vue de l'accès à l'énergie, les PMA sont à l'évidence très en retard sur les autres pays en développement, où la moyenne non pondérée pour l'accès à l'électricité et l'accès aux combustibles non solides atteint 85 % et 73 %, respectivement. Comme on peut s'y attendre, l'accès à l'énergie est plus élevé dans les zones urbaines que dans les zones rurales. L'accès à l'électricité dans les zones urbaines des PMA atteint 57 % en valeur médiane, mais seulement 9 % dans les

¹⁷ Par. 45 d) à f) du Programme d'action.

¹⁸ Profils de pays IRENA sur les énergies renouvelables. Sur l'énergie hydraulique au Bhoutan, voir Jeremy Berkoff, «Hydropower in Bhutan and Nepal: why the difference?», *World Economics*, 4(3):121-142, 2003.

¹⁹ Banque mondiale, *Doing Business 2013: Smarter Regulations for Small and Medium-Size Enterprises* (Washington, Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale, 2013), p. 209 et 210.

²⁰ Par. 45 f) du Programme d'action.

²¹ Les deux autres objectifs sont de doubler le rythme mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique et de doubler la part des énergies renouvelables dans la ressource énergétique mondiale (voir note 21, p. 10, et <http://www.sustainableenergyforall.org>).

zones rurales. L'écart est plus faible dans le cas des combustibles non solides tout en restant important: 21 % dans les zones urbaines contre 5 % dans les zones rurales.

26. Le Programme d'action considère le développement du secteur privé comme un aspect important du renforcement des capacités productives dans les PMA, même si celui-ci n'est pas associé à des buts ou objectifs précis. Sont aussi prévues dans le Programme d'action plusieurs mesures à entreprendre par les PMA et leurs partenaires de développement, afin notamment de promouvoir un cadre favorable au développement du secteur privé, l'accès aux services financiers et l'entrepreneuriat féminin. Les indicateurs supplétifs utilisés pour évaluer le développement du secteur privé dans les PMA sont la facilité des transactions commerciales, la performance logistique, les politiques structurelles, le rôle des femmes dans la vie professionnelle d'après le classement atteint selon l'indice de facilité des transactions commerciales de la Banque mondiale. Pour les PMA, la fourchette de l'indice va de 52 pour le Rwanda à 185 pour la République centrafricaine, soit le plus faible classement au monde. Les PMA se situent en règle générale en bas de classement. Pas moins de 15 des 20 pays ayant la réglementation la moins favorable aux entreprises sont des PMA. Le classement moyen des PMA est de 146 et le classement médian de 153. Par comparaison, le classement moyen des autres pays en développement s'établit à 97 et le classement médian à 99. Les progrès considérables de plusieurs PMA ces dix dernières années sont encourageants. Le cas le plus connu est celui du Rwanda, qui a mené plusieurs réformes importantes dans les années 2000 pour développer son secteur privé, allant jusqu'à créer une instance spéciale pour mener le processus de réforme²². Les autres PMA qui ont poursuivi la réforme et progressé dans le classement sont notamment le Burundi, les Îles Salomon et la Sierra Leone.

27. L'évaluation de la facilité des transactions commerciales dans les PMA est liée à l'indice EPIN (Évaluation de la politique et des institutions nationales) de la Banque mondiale, composé de 16 indicateurs répartis en quatre groupes. Seuls ont été utilisés toutefois pour les besoins du présent rapport trois indicateurs relatifs aux politiques structurelles: le cadre réglementaire pour l'activité économique, la structure du secteur financier et le cadre directeur en ce qui concerne le commerce des biens et des services. L'EPIN comprend d'autres indicateurs, notamment ceux visant à mesurer le degré de facilitation du développement du secteur privé, du point de vue, par exemple, du respect et de l'application des droits de propriété. Les données concernant le soutien entrepreneurial aux femmes sont tirées de l'indice Third Billion mis au point par Booz & Co. On observe un lien positif entre le classement des PMA selon l'indice de facilité des transactions commerciales et selon l'indice EPIN – plus le classement est élevé pour le premier, meilleurs sont les résultats pour le second. Malheureusement, les PMA font partie des pays les moins bien classés pour les principaux indicateurs de l'indice EPIN, notamment en ce qui concerne l'indice de facilité des transactions commerciales. Ainsi, s'agissant d'un indicateur concernant le soutien entrepreneurial dont bénéficient les femmes, huit PMA étaient classés aux 10 derniers rangs, et aucun ne parvenait à un meilleur classement que le 98^e rang parmi les 128 pays comparés. Les lois sur les successions inégalitaires de plusieurs PMA sont un exemple concret des facteurs responsables du niveau de soutien généralement faible offert par les PMA aux femmes entrepreneurs et donc de leur mauvais classement à l'indice EPIN concernant les conditions de l'activité économique au niveau national.

28. Le financement et l'investissement constituent toujours l'essentiel des efforts visant à renforcer les capacités productives dans les PMA, où une évaluation a été menée à partir de trois indicateurs: les flux d'APD, la formation brute de capital fixe²³ et les dépenses

²² Voir note 21, p. 37 à 41.

²³ Augmentation des actifs physiques (investissements moins cessions d'actifs) pendant la période considérée. On distingue trois composantes principales: formation de capital public, formation brute

publiques d'éducation, qui font partie des indicateurs importants sur les capacités productives. Dans l'ensemble, les flux d'APD vers les PMA se sont développés dans tous les grands secteurs, même si l'accroissement global s'explique principalement par l'aide relative aux infrastructures sociales et aux services sociaux, dont l'éducation, la santé, la population et la santé procréative, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, la conduite des affaires publiques et la société civile. Les flux d'APD en faveur des infrastructures économiques et des services, secteur le plus directement lié aux capacités productives, ont plus que doublé en termes constants au cours des dix dernières années – passant de 2,9 milliards de dollars en 2002 à 6 milliards de dollars en 2011. La part de ce secteur dans le total des flux d'aide est pourtant restée relativement constante pendant cette période, souvent aux alentours de 11-12 %. Parmi les secteurs productifs, les transports et l'entreposage est celui qui, de loin, reçoit la plus grande part des flux dans les PMA. Au cours de la période 2002-2011, il a représenté chaque année plus de la moitié de l'aide perçue par le secteur. S'agissant des autres secteurs et sous-secteurs concernés par les flux d'IED, la part de l'énergie est celle qui a le plus augmenté au cours des dix dernières années et représente aujourd'hui environ le quart des flux d'aide aux infrastructures économiques et aux services. La part des flux correspondant aux entreprises et aux autres services s'est aussi accrue, tandis que les flux concernant tant les communications que les services bancaires et financiers ont connu une baisse relative.

29. S'agissant de la formation brute de capital fixe, processus central du renforcement des capacités productives, des comparaisons ont été faites pour 21 PMA pour lesquels des données sont disponibles pour la période 2002-2011. Les indicateurs utilisés sont la part de la formation brute de capital fixe dans le PIB et le taux d'accroissement annuel moyen de la formation brute de capital fixe, que l'on compare à la moyenne non pondérée des autres pays en développement. Il apparaît que neuf PMA ont obtenu des parts et des taux d'accroissement plus élevés que les autres pays en développement et que les deux éléments étaient comparativement inférieurs dans quatre PMA. Il apparaît ainsi que les PMA ne sont pas en retard en tant que catégorie sur les autres pays en développement pour ce qui est tant du niveau que du taux d'accroissement de la formation brute de capital fixe, même s'il serait souhaitable que les PMA affichent des pourcentages sensiblement plus élevés de façon à pouvoir rattraper le niveau général des autres pays en développement dans le domaine des capacités productives. Le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, ou Programme d'action de Bruxelles, vise à ce que les PMA parviennent à un taux investissement/PIB de 25 % par an²⁴. Bien que cet objectif ne figure pas dans le Programme d'action d'Istanbul, il pourrait s'agir d'un niveau de référence pour les PMA. Les progrès enregistrés par plusieurs PMA par rapport à cet objectif de 25 % sont encourageants: alors que seulement cinq des 34 PMA disposaient de taux investissement/PIB supérieurs à 25 % au début des années 2000, 11 avaient atteint ce niveau élevé au tournant des années 2010. Malgré cela, près des deux tiers des PMA pour lesquels des données sont disponibles affichaient des ratios inférieurs à l'objectif du Programme d'action de Bruxelles.

30. Le montant des dépenses publiques consacrées à l'éducation traduit la volonté des PMA d'investir dans le développement des compétences. Les dépenses publiques des 35 PMA pour lesquels des données sont disponibles ont été comparées par rapport à la moyenne pondérée des autres pays en développement. De façon encourageante, bon nombre de PMA consacrent davantage de dépenses publiques à l'éducation que d'autres pays en développement. Les PMA obtiennent même une moyenne non pondérée (18 %) et une médiane (17 %) plus élevées que le groupe des autres pays en développement

de capital fixe/privé national et investissement étranger direct. Pour plus de détails, voir *Rapport sur les pays les moins avancés 2006*, p. 97 à 100.

²⁴ Par. 6 du Programme d'action de Bruxelles.

(moyenne non pondérée: 15 %; médiane: 14 %). Si l'on observe les PMA pour lesquels on dispose de données sur les dépenses d'éducation sur plusieurs années, le constat qui ressort est que la part de ces dépenses a augmenté dans près des deux tiers des pays sur une période d'au moins cinq ans. Cette augmentation sensible s'explique peut-être par l'importance élevée que les PMA accordent à l'éducation, notamment dans le contexte des objectifs du Millénaire pour le développement et du Programme d'action d'Istanbul. Il importe donc que cette tendance positive soit maintenue à l'avenir – mais sans diminuer pour autant les ressources allouées aux secteurs productifs de l'économie.

III. Incidences sur les politiques et orientations futures

31. Mesurer les capacités productives est une tâche ardue, non seulement parce qu'il faut évaluer et mesurer beaucoup de domaines, mais aussi parce que l'on manque de données pour de nombreux domaines pertinents. Parfois, même si des données sont disponibles, elles sont incomplètes ou ne comportent pas de définition précise. Il arrive également que les données ne soient pas validées et n'aient donc pas la fiabilité ou la crédibilité voulues pour être utilisées comme indicateurs. En dépit des difficultés, il est très important d'utiliser des indicateurs pour mesurer les résultats et pour comprendre l'état des capacités productives dans les PMA. Les indicateurs jouent en effet un rôle clef pour mesurer l'effet des politiques, comparer les résultats et indiquer les orientations futures. Dans la présente étude, les objectifs figurant dans le Programme d'action sont utilisés comme point de repère ou indicateur général concernant les réalisations concrètes auxquelles il faut parvenir. Toutefois, des objectifs convenus – même s'ils sont atteints à long terme – ne peuvent constituer des points de repère utiles que s'ils sont mesurables et réalistes. Des objectifs ambitieux sont difficiles à mesurer et peuvent aussi solliciter à l'excès les capacités et les moyens financiers disponibles, tout en empêchant les décideurs de concentrer leur attention sur des objectifs plus réalisables ou moins ambitieux.

32. Au cours des vingt dernières années, des progrès importants ont été accomplis par plusieurs PMA dans certains domaines liés au renforcement des capacités productives. C'est ainsi que beaucoup ont sensiblement augmenté leurs dépenses publiques consacrées à l'éducation, investissement qui joue un rôle important dans le développement des compétences et des capacités humaines. Nombreux sont aussi ceux qui ont amélioré leur taux investissement/PIB, signe que les PMA portent une attention accrue à la formation brute de capital fixe. Quelques-uns ont aussi amélioré la part de la R-D dans leur PIB, même si beaucoup sont encore loin du compte. Concernant l'énergie, si une grande partie de l'énergie des PMA provient de sources d'énergie renouvelables – la biomasse traditionnelle – le retard sur le plan de l'accès à l'énergie est très important par rapport aux autres pays en développement. Qui plus est, l'accès médian à l'énergie est bien meilleur dans les zones urbaines des PMA que dans les zones rurales (57 % et 9 %, respectivement).

33. Les difficultés les plus importantes des PMA concernent des domaines où ils accusent un retard important par rapport aux autres pays en développement: infrastructures physiques, diversification des exportations et création de valeur ajoutée, TIC et cadre général de l'activité économique (facilité des transactions commerciales). Les données montrent ainsi que les PMA ont peu progressé dans le développement de leur réseau routier (très peu de PMA soutiennent la comparaison avec les autres pays en développement du point de vue du nombre de routes asphaltées par million d'habitants). La situation du transport ferroviaire dans les PMA n'est pas très différente de celle de leur réseau routier, même si, d'après les données disponibles, on est fondé à penser qu'environ la moitié des 16 PMA pour lesquels des données sont disponibles pourrait parvenir d'ici à 2020 à une densité comparable à la moyenne actuelle des pays en développement qui ne sont pas des PMA. En ce qui concerne les TIC, même si l'évolution des abonnements de téléphonie

mobile est encourageante dans certains PMA, l'accès à l'Internet et aux lignes téléphoniques fixes est encore problématique (voir par. 20).

34. Il importe que les PMA et leurs partenaires de développement répondent aux lacunes et insuffisances nationales actuelles dont font état la présente note et l'étude connexe, qui est communiquée sous la forme d'un document de séance. Une attention particulière doit être accordée aux domaines précis où les pays, soit individuellement, soit collectivement, sont en retard sur le reste des pays en développement. Ainsi, c'est dans les PMA que la concentration des exportations est la plus forte. Les arguments en faveur de la diversification, y compris la création de valeur ajoutée, restent donc d'actualité: les PMA continuent de trop dépendre d'exportations à forts volumes et à faible valeur ajoutée qui sont source d'instabilité des prix des produits de base et d'incertitude quant à l'évolution des prix à long terme. Il est fondamental que les PMA exportateurs de produits miniers et pétroliers investissent leurs recettes d'exportation provenant des produits de base dans le renforcement des capacités productives de leur économie.

35. Les PMA peuvent encore beaucoup progresser dans le domaine des politiques en élargissant le champ des réformes dans tous les domaines. C'est le constat qui ressort des faibles résultats obtenus par les PMA au classement de plusieurs indices. À cet égard, une stratégie qui a déjà rencontré un certain succès consiste à créer des comités nationaux pour étudier certaines questions et formuler des recommandations détaillées sur les politiques. Ces questions peuvent être transversales (facilité des transactions commerciales ou entrepreneuriat des femmes, par exemple) ou sectorielles (accès à l'énergie, routes asphaltées). Il importe que le champ d'action et les objectifs d'un tel comité soient clairement définis dès le départ et que les décideurs et la communauté internationale soient résolus à tenir compte sérieusement de l'issue de ses travaux. Les décideurs doivent aussi avoir à l'esprit que mener des réformes est un processus continu. Un grand mouvement de réforme, bien que louable, n'est en aucun cas suffisant et doit faire l'objet d'un suivi et de modifications par la suite. Les PMA doivent s'employer constamment à améliorer leur cadre économique national pour favoriser la croissance et le développement du secteur privé. Ils sont invités à adopter les mesures efficaces pour améliorer la participation des entrepreneuses, notamment en améliorant leur système de droits de propriété et leurs lois en matière de succession. Dans de précédentes études sur les PMA, la CNUCED fait valoir que le critère le plus important pour stimuler les exportations et attirer l'investissement étranger direct est d'améliorer le climat des affaires, le gouvernement veillant notamment à fournir des biens publics et à protéger efficacement les droits de propriété et à les faire respecter.

36. L'investissement, national ou sous forme d'investissement étranger direct, par définition, fait partie intégrante du renforcement des capacités productives. Une intensification de l'investissement est de toute évidence nécessaire aux PMA pour pouvoir se rapprocher des buts et objectifs du Programme d'action d'Istanbul. Il est essentiel de mener un effort concerté et soutenu pour accroître la mobilisation des ressources sur le plan intérieur. Dans ce contexte, la mobilisation des ressources intérieures doit s'entendre au sens large comme recouvrant le secteur financier, le recouvrement de l'impôt, les envois de fonds et la lutte contre la fuite des capitaux²⁵. L'intérêt croissant pour les obligations subsahariennes est une tendance positive qui montre la façon dont les PMA développent leurs marchés de capitaux. Au niveau régional, il importe de renforcer le rôle des banques de développement régionales dans le financement des secteurs productifs des PMA, pour approfondir l'intégration économique régionale et mettre la coopération Sud-Sud au service du développement des PMA.

²⁵ Pour un résumé pratique, voir CNUCED, *Accroître le rôle des ressources financières intérieures dans le développement de l'Afrique: un manuel des pratiques à suivre* (UNCTAD/ALDC/Africa/2009/1), New York et Genève, Nations Unies, 2009.

37. Les partenaires de développement et les partenaires commerciaux des PMA peuvent jouer un rôle important dans le renforcement des capacités productives de ces pays. L'APD joue ainsi un rôle décisif dans le financement du développement des capacités productives, et le Programme d'action d'Istanbul réaffirme l'engagement pris dans le Programme d'action de Bruxelles selon lequel les pays donateurs prendront des mesures pour atteindre leurs objectifs d'aide respectifs²⁶. L'objectif le plus ambitieux consiste pour les pays donateurs à consacrer 0,20 % de leur PNB à l'aide publique au développement en faveur des PMA. En 2011, la part globale des 27 pays donateurs s'est établie à 0,08 % : cinq pays donateurs avaient un chiffre supérieur à 0,20 %, un pays se situait entre 0,15 % et 0,20 %, trois pays étaient placés dans la fourchette de 0,10 % à 0,15 % et le reste se situait à moins de 0,10 %. Un effort résolu de la communauté des donateurs pour porter la part globale actuelle de 0,08 % à l'objectif de 0,20 % supposerait d'augmenter de 34 à 89 dollars le montant de l'APD par habitant. Indépendamment d'une augmentation de la part respective des pays donateurs, il est impératif que les PMA et leurs partenaires de développement améliorent l'efficacité de l'aide conformément à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, au Programme d'action d'Accra et au Partenariat de Busan sur l'efficacité de la coopération pour le développement.

38. Les ressources de l'Initiative d'aide au commerce devraient assurer une forme d'investissement non productrice d'endettement, et devraient être rendues plus prévisibles et reliées à des usages susceptibles de contribuer directement au renforcement de la capacité d'offre des PMA, notamment au renforcement des infrastructures liées au commerce. Étant donné le nombre significatif de PMA exportateurs de produits de base (28 sur 49), leur insertion dans les chaînes de valeurs régionales et mondiales qui reposent sur les produits de base est un aspect capital. C'est le moyen pour eux d'élargir leurs perspectives de diversification et de création et de rétention de valeur ajoutée, ce qui aura une incidence directe sur la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. Cela leur permettrait aussi de mieux résister économiquement aux chocs extérieurs, les revenus devenant ainsi plus stables et prévisibles. Il s'agit donc de prévoir dans l'Initiative d'aide au commerce des initiatives ou des modules spéciaux sur la diversification des économies fondées sur les produits de base en vue de permettre aux PMA d'intégrer les chaînes de valeur régionales et mondiales qui reposent sur les produits de base. Un mécanisme spécial de cette nature peut faciliter le progrès technologique et améliorer l'efficacité de la production tout en stimulant la productivité du travail et les revenus. L'Initiative devrait aussi prévoir une disposition concernant l'aide technique liée au commerce pour renforcer l'aptitude institutionnelle à formuler des politiques et des stratégies commerciales propres au pays, à participer efficacement aux négociations commerciales et à mettre en œuvre les accords commerciaux. Le Cadre intégré

²⁶ «a) Les pays donateurs appliqueront dès que possible, conformément aux engagements souscrits à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, les mesures indiquées ci-après:

- i) Les pays donateurs qui consacrent plus de 0,20 % de leur PNB à l'aide publique au développement en faveur des pays les moins avancés continuent à le faire et font tout leur possible pour accroître encore cette aide;
- ii) Les autres pays donateurs qui ont atteint l'objectif de 0,15 % entreprennent d'atteindre l'objectif de 0,20 % rapidement;
- iii) Tous les autres pays donateurs qui se sont engagés à atteindre l'objectif de 0,15 % réaffirment leur engagement et entreprennent de l'honorer d'ici à 2015 ou de tout mettre en œuvre pour en hâter la réalisation;
- iv) Pendant la durée du Programme d'action, les autres pays donateurs font tout leur possible, individuellement, pour accroître l'aide publique au développement consacrée aux pays les moins avancés de façon que leur assistance collective à ces pays augmente sensiblement;
- v) Les pays donateurs devraient revoir leurs engagements en matière d'aide publique au développement en 2015 et envisager d'accroître encore les ressources allouées aux pays les moins avancés; ...» (par. 116.2).

renforcé pour l'aide technique liée au commerce en faveur des PMA, outil important de renforcement des capacités institutionnelles des PMA, devrait être encore consolidé.

39. Une action efficace s'impose également de la part des PMA et de leurs partenaires de développement s'agissant d'améliorer la quantité et la qualité des données, notamment en renforçant les capacités statistiques nationales des PMA. Avec l'appui de la communauté internationale, les PMA doivent aussi s'efforcer de mettre en œuvre leurs propres indicateurs, critères et mécanismes de suivi compatibles avec le Programme d'action d'Istanbul afin de mesurer l'évolution de leurs capacités productives. Cela doit aussi permettre d'apporter des améliorations supplémentaires à l'exécution des politiques et des mesures suivies, y compris les résultats obtenus par les donateurs dans les pays bénéficiaires, et d'assurer un suivi permanent concernant les capacités productives.

40. Le succès dans la réalisation des buts et objectifs du Programme d'action relatifs aux capacités productives repose sur plusieurs facteurs, notamment sur les aspects soulignés dans la présente note à titre d'enseignements ou de recommandations pour les politiques. En particulier, le renforcement des capacités productives nationales doit être placé au centre des politiques et des stratégies de développement respectives des PMA. Des dispositions doivent donc être prises par ces pays pour améliorer leur aptitude à formuler des politiques et à traduire en actes les priorités et les engagements convenus, notamment en intégrant le Programme d'action dans leurs politiques et stratégies nationales respectives. À cet égard, des efforts doivent être faits notamment pour renforcer les capacités institutionnelles et décisionnelles nationales et pour rééquilibrer les rôles de l'État et du marché.
